Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20261105-2611COORD-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi cinq novembre deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Frédéric LEVEL, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

****

OBJET : NOMINATION DU COORDONATEUR POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2027

L'assemblée délibérante,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population,

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur afin de réaliser les opérations du recensement 2027,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité,

La désignation d'un coordonnateur d'enquête : Delphine LE MEUR épouse LE GALL, agent de la collectivité qui bénéficiera d'une décharge partielle de ses fonctions à la mairie et gardera sa rémunération habituelle.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MAYEUX 22320